



NOTES DE SEANCE DU GROUPE DE TRAVAIL DES CHERPINES 25 mars 2009

Président de séance

SEYDOUX Laurent, Conseiller administratif de Plan-les-Ouates

Chef de projet

BOLOMEY Philippe, Responsable secteur sports de Plan-les-Ouates

Rédactrice

DI GIROLAMO Karine

Présents

AYANDE Alpha, Conseiller municipal Commune de Confignon

BLANC Xavier, Aide sportive Suisse

BESSON Adrien, Group8 architectes

BOCHUD Emmanuelle, Réseau sport Plan-les-Ouates

BOLOMEY Philippe, Responsable secteur sport Plan-les-Ouates

CACHIN Daniel, Handisport

CANCER Xavier, FC Plan-les-Ouates

CARLETTI Giovanni, Club de plongée de Plan-les-Ouates

DERIVAZ Xavier, Département du Territoire

DU PASQUIER Grégoire, Group8 architectes

GOBET Rolf, Office de Promotion des industries et des technologies

GOLCHAN Darius, Darius Golchan atelier

GUILLOT Pierre, Kyudo Kai (tir à l'arc japonais)

HEEB Sébastien, Tennis Club Plan-les-Ouates

ISLER Gilbert, Adjoint à la direction du service des sports de la Ville de Genève

HUCHON Jacques, Rugby Club Plan-les-Ouates

KLEINER Michael, Département construction et technologies de l'information (DCTI)

KURER Philippe, Département Instruction Publique

LAZZARELLI François, Responsable du Service des Espaces Vert et de l'Environnement, Plan-les-Ouates

LAZZAROTTO Boris, Responsable Jeunesse & Sport

MAGNIN Xavier, Président du Conseil municipal Commune de Plan-les-Ouates

MAGNIN Jean-Charles, Département Economie et Santé

MASPOLI Jerry, Stade Genève athlétisme

MOREND Anne-Catherine, Nutri-sport-Krouge

PITTALA Frédéric, Darius Golchan Atelier

PITTET Michel, Club d'escalade de Plan-les-Ouates

QUENNEC Hugh, Fondation Sport for Live et GS Hockey Club

RODRIGUEZ Mario, Secrétaire général adjoint Commune de Confignon

SANTIAGO Elena, Association genevoise badminton et Responsable Association genevoise des sports

SAVARY Jérôme, Mobilité

SCHALLON Ralf, Club Natation PLO

SCHILD Pierre-Henry, GSHockey Club

SCHWAB Patrick, AZIPL0
SERANO Jean, Adjoint au Maire Commune de Perly
SEYDOUX Laurent, Maire de la commune de Plan-les-Ouates
SPIERRER Charles, CGI
STAMPFLI Charles, Kyudo Kai (tir à l'arc japonais)
THORIMBERT Denis, Conseiller municipal Commune de Plan-les-Ouates
TOGNI Ugo, Groupement d'architectes
UONG Dihn Manh, Conseiller administratif Commune de Confignon
ZOSSO Philippe, Responsable Service constructions et aménagements, Plan-les-Ouates

Ordre du jour

1. **Mot d'introduction**
 2. **Présentation de chacun**
 3. **Information générale**
 4. **Tour de table**
 5. **Questions**
-

M. Seydoux ouvre la séance à 17 heures et souhaite la bienvenue à tous les présents.

1. Mot d'introduction

Composé de différents types de zones, le secteur des Cherpines a nécessité l'élaboration d'un projet de loi prévoyant le déclassement de l'ensemble du périmètre en zone 3 (actuellement ce dernier est classé en zone agricole). **M. Seydoux** indique qu'un accord a pu être obtenu entre les deux communes et l'Etat s'agissant de la répartition des zones (voir plan de modification de zones annexé).

Le projet s'inscrit dans la perspective d'urbaniser tout ce secteur. Les communes de Confignon et de Plan-les-Ouates sont partenaires dans la réalisation de ce nouveau quartier. A ce titre, **M. Uong** souligne la qualité du travail de concertation effectué par ces dernières.

M. Seydoux résume les quelques étapes du processus légal eu égard à la modification de zones. Actuellement, le plan est soumis à une enquête publique dont les observations seront rendues le 22 avril prochain.

D'ici le début de l'été, le projet de loi sera soumis aux Conseils municipaux des deux communes puis au Grand Conseil.

La modification de zone implique la réalisation d'un plan directeur de quartier. Parallèlement à cette procédure, un concours d'urbanisme pour l'aménagement du périmètre sera lancé par l'Etat au début de l'été. Les résultats du concours sont attendus pour le début de l'année prochaine.

Le groupe de travail ici réuni aura pour tâche de recenser les projets. Son travail s'effectuera sur une période de 6 mois.

2. Présentation de chacun

(voir ci-dessus)

3. Information générale

M. Seydoux indique que le coût des études de projets sera à la charge des institutions qui présentent le projet.

L'analyse des projets s'effectuera sur la base des axes suivants :

- a) Projet
- b) Justification des besoins
- c) Conditions de réalisation
- d) Type de financement

Quant à la valorisation des terrains qui seront déclassés, il s'agira de trouver une valeur équitable entre les parcelles destinées aux équipements sportifs et celles qui accueilleront des entreprises et des logements. L'enjeu étant d'obtenir un seul prix pour l'ensemble du secteur.

M. Uong indique que la commune Confignon a la volonté de construire une zone destinée aux activités artisanales et industrielles le long de l'autoroute. Demande a été faite pour la création d'une zone tampon entre cette future zone industrielle et les logements, à savoir, le long de la route de Base. L'intérêt de cette dernière réside dans sa mixité. Ainsi, il sera possible de développer l'activité tertiaire par l'implantation d'arcades commerciales dans les bâtiments locatifs.

M. Seydoux relève que le secteur des Cherpines représente une seule et même entité, un quartier ayant une identité propre. Il convient également de prévoir la une école primaire ainsi que d'un EMS dans les espaces réservés aux équipements publics. A ce titre, **M. Uong** indique que Confignon a la volonté de construire une école du cirque.

M. Serano demande si une desserte autoroutière a été prévue dans le programme du concours. **M. Seydoux** répond que celle-ci devrait apparaître dans le PDQ. **M. Serano** est d'avis que ce point devrait apparaître dans le cahier des charges du concours. **M. de Rivaz** explique qu'il s'agit d'une route nationale et que de fait, la gestion de cette dernière revient à la Confédération.

M. Seydoux souligne la nécessité de développer les transports en communs dans le secteur. Différentes possibilités d'accès depuis les communes adjacentes sont actuellement à l'étude, bien qu'il existe déjà un besoin en la matière.

M. Guillot s'interroge sur les normes en vigueur quant à la hauteur des bâtiments. **M. de Rivaz** indique que ces dernières varient en fonction du projet urbanistique. **M. Guillot** demande qu'en est-il des places de stationnement. **M. Seydoux** relève une certaine complémentarité avec les places de stationnement de la ZIPLO. Ces dernières, libres le weekend, pourraient être occupées par les utilisateurs des Cherpines. Il faudra néanmoins prévoir des parkings sur le site.

M. Jean-Charles Magnin demande si les communes ont une certaine marge de liberté quant à la répartition proportionnelle des différentes zones. **M. Seydoux** répond par la positive mais précise que cette liberté dépend des perspectives que se sont données les communes de Confignon et Plan-les-Ouates. Une fois le projet de loi soumis au Grand Conseil, instance qui décidera, le groupe de travail pourra faire valoir de nouveaux arguments le cas échéant.

4. Tour de table

Les personnes ayant fait part de leur projet sont les suivantes:

MM. Besson et Du Pasquier soulignent l'importance d'aménager des promenades et de favoriser l'accessibilité au site.

M. Gobet relève l'importance de développer une zone industrielle en s'appuyant sur le potentiel issu de la mixité de l'environnement.

M. Savary relève que l'enjeu, une fois élaboré le PLQ, sera d'assurer la qualité d'accessibilité du site par des modes de déplacements complémentaires.

M. Maspoli souhaite vivement pouvoir développer une seconde salle homologuée équipée d'une piste d'athlétisme à l'instar de l'Athletic Zentrum à Saint Gall. Ceci, dans la perspective de créer un nouveau pôle en Suisse romande. De plus, il relève l'importance de développer une unité de soins pour la médecine sportive.

M. Blanc indique que les fondations liées à Swissolympics de même que des fédérations (nationales et internationales) pourraient être intéressées à s'implanter aux Cherpines. Il relève la belle complémentarité pouvant exister entre le sport d'élite et le sport amateur.

M. Kleiner relève l'aspect à la fois intercommunal, cantonal et régional du projet. Il indique qu'à l'heure actuelle, il existe un réel manque d'infrastructures pour les sports de raquettes. Par ailleurs, la création d'une patinoire accueillant la Ligue A de hockey serait une perspective intéressante. A ce titre, il relève la possibilité de transformer la patinoire en une salle multisports. En définitive, la situation actuelle nécessite la création de nouveaux bassins.

Mme Santiago souhaite vivement permettre à tous les enfants de pouvoir prendre des cours de badminton. Actuellement, il s'avère impossible de répondre à toutes les demandes. Par ailleurs, en tant que Responsable de l'association genevoise des sports, elle est d'avis que le projet pourra favoriser l'engagement des clubs à soutenir le travail des bénévoles.

M. Quennec indique que le mouvement junior subit une pénurie de places dans le Club en raison de l'occupation de la patinoire. Il souhaite que tous les jeunes désireux de pratiquer le hockey ne soient pas préterités par cette situation. En tant que Président de la fondation Sport for Life, il relève que le projet s'inscrit dans une dynamique permettant de promouvoir le sport auprès des jeunes.

M. Schallon souligne la nécessité de construire un bassin intérieur de 50 m destiné à toutes les activités aquatiques ainsi qu'un fitness et une salle de musculation. Il rappelle également que le projet sport-études pour les compétiteurs est en cours de discussion.

M. Schwab souhaite que soient étudiées des solutions eu égard aux problèmes de trafic dans l'AZIPLO.

M. Carletti envisage la création d'une fosse de plongée et d'apnée destinée également aux loisirs.

M. Huchon voit dans le projet la possibilité de délocaliser le centre d'entraînement situé actuellement à Macolin. Par ailleurs, il est envisageable d'accueillir la Fédération suisse de rugby (dont le siège est à Berne actuellement) et d'organiser des matchs internationaux.

Mme Bochud fera le lien avec les associations sportives locales. A ce titre, elle souhaite que ces dernières ne soient pas préférentielles eu égard à l'ampleur de certains de certains projets.

M. Togni relève la possibilité de reprendre la courbe du mail pour qu'elle rejoigne le centre des Cherpines. S'agissant des gabarits des futurs logements, ces derniers seront en adéquations avec la répartition des zones avoisinantes (zone villa, zone sportive).

M. Golchan relève que s'agissant de la complémentarité des bassins, il conviendra d'intégrer la dimension intercommunale voire régionale dans le développement du secteur.

M. J.-Ch. Magnin indique qu'il faudra prévoir une extension de la ZIPL0 sur l'autre côté de l'autoroute.

M. Lazorotto souhaite le développement d'un réseau sportif local, notamment en matière de formation. D'où la nécessité de prévoir des salles à cet effet ainsi que des infrastructures pouvant accueillir des salles de conférences ainsi que des logements.

M. Serano relève les avantages que présente projet eu égard à sa mixité.

M. Cancer indique que les infrastructures actuelles sont trop petites et vétustes. Le projet développé dans l'optique d'un parc permettra à une population plus large d'utiliser ce dernier comme lieu de détente et de loisirs.

M. Heeb note que des infrastructures de tennis plus modernes ainsi que des salles couvertes pourront être développées. Il convient, par ailleurs, d'implanter des buvettes afin de favoriser une dynamique autour du sport. Et, de conclure sur sa volonté de voir se réaliser un projet tenant compte de l'écologie.

Mme Morend souhaite développer un axe de prévention pour un soutien thérapeutique sport-alimentation avec la collaboration d'autres professionnels de la santé.

Revenant sur la nécessité du développement de zones tampons, **M. Ayandé** relève que ce point ne devra pas créer de contraintes lors de l'élaboration du cahier des charges.

M. Kurer souligne l'opportunité qui pourra être donnée aux écoles eu égard à l'accès des salles en journée. D'autre part, il s'agira de privilégier une certaine souplesse dans les horaires des salles. Ceci, dans la perspective d'intensifier le projet sport-étude.

M. Xavier Magnin fait part de la volonté du Conseil municipal de Plan-les-Ouates qui souhaite une entrée en matière pour la réalisation de projets consacrés à l'art et la culture.

Suite aux différentes interventions, **M. Seydoux** insiste sur l'importance de préserver l'activité locale parallèlement au développement des activités régionales voire internationales. Il invite le groupe de travail à faire appel à des tiers pour une analyse plus fine des projets le cas échéant.

Pour conclure sur le potentiel de ce projet et l'intérêt de sa mixité, **M. Seydoux** explique que l'objectif est de faire vivre le secteur 365 jours par an, de jour comme de nuit grâce à la mixité des activités présentes sur le site.

Par ailleurs, le futur parc permettra de développer des activités donnant lieu à un revenu d'appoint pour certaines tranches de la population.

Méthodologie du groupe de travail:

M. Seydoux demande aux présents de définir leur participation et engagement pour les séances à venir. La prochaine séance aura lieu le

**22 avril 2009 de 17h30 à 19h00
Salle du Conseil municipal
Commune de Plan-les-Ouates**

de 17h00 à 17h30: Information pour ceux qui n'ont pas encore participé à une séance du groupe de travail.

Les participants sont invités à présenter une étude de leur projet selon les 4 axes évoqués plus haut.

5. Questions

Il n'y a pas de question.

M. Seydoux remercie vivement les présents d'avoir participé à cette première rencontre et lève la séance à 18h45.